

2ème RENCONTRE NATIONALE DES COOPERATIVES D'HABITANTS PROGRAMME
--

La 2ème rencontre des coopératives d'habitants a lieu pendant le forum de l'économie solidaire au centre de congrès Diagora à Labège (à côté de Toulouse).

ASPECTS PRATIQUES

Hébergement

Il est possible d'être hébergé chez l'habitant autour du lieu de la rencontre dans la limite des places disponibles, notez que vous n'aurez pas forcément une chambre individuelle et qu'il est nécessaire d'apporter son sac de couchage.

Pour les hôtels nous n'assurons pas les réservations. Nombreuses possibilités sur Toulouse Est.

Accès

Le centre de congrès Diagora de Labège se trouve à 11 km de Toulouse (¾ d'heure à vélo). Vous pouvez consulter l'itinéraire par exemple sur le site internet Mappy en cochant la case « piéton ».

Le métro arrive à Ramonville à 5 km et il y a des bus pour venir à Labège Diagora. Ces bus ne circulent pas le soir, mais où nous prévoyons du covoiturage si vous nous prévenez.

Si vous venez à Toulouse en train pensez au billet congrès -20% (conditions : arrivée à Toulouse Matabiau / aller ou retour le 23 ou 24 novembre). En revanche, depuis Toulouse, peu de trains arrivent à Labège dans les horaires des rencontres.

En voiture, le centre est situé à l'entrée est de Toulouse juste à côté du péage en venant de Montpellier (sortie Toulouse centre, puis Labège Innopole, Diagora). Depuis Bordeaux allez vers Montpellier puis avant le péage prendre la sortie Labège.

Repas

Il est possible de prendre le déjeuner (bio végétarien) fait par une structure éco-sociale pour 8 € sur place si vous réservez avant le 9 novembre (fiche ci-joint).

Sur le forum vous trouverez également des stands de restauration rapide.

Le jeudi soir et le samedi soir nous vous proposons de dîner dans un restaurant à proximité de Labège (à réserver dans la fiche ci-joint).

Le vendredi soir l'apéritif et le buffet sont offerts par les organisateurs.

STANDS

Pendant toute la durée du forum, le stand du pôle habitat servira de point de rencontre et permettra de diffuser des informations au public. Nous vous invitons à vous munir de votre documentation. Pour éviter de distribuer des quantités de papier, nous vous proposons que cette documentation soit intégrée dans des classeurs par régions et du matériel pour noter sera proposé. En revanche, nous n'aurons pas une grande surface d'affichage disponible.

DIFFERENTS TEMPS DE TRAVAIL

L'ordre des ateliers est susceptible d'être modifié... le moins possible !
Les salles seront précisées sur place.

La **plénière** rassemble tous les participants. Elle reprend les questions et les propositions émises lors de la 1ère rencontre nationale et tâche de faire un point sur les avancées. Des informations sont partagées pour donner de la matière aux discussions en atelier et groupes de travail. Ces temps en sous-groupe étant concomitants, chaque participant doit choisir en fonction de ses centres d'intérêt, sachant qu'une restitution globale a lieu lors de la plénière de restitution (synthèse des réflexions et des accords / désaccords qui ont surgi). Lors de cette plénière, une prise de décision est engagée sur certaines pistes proposées par les groupes de travail.

Les **ateliers** sont un temps de partage et de mise en commun des connaissances. Ceux qui sont proposés sont les mêmes que lors de la première rencontre nationale des coopératives d'habitants, sauf les ateliers 7 et 8 qui n'avaient pas pu être traités à cette occasion. Les participants aux ateliers seront donc invités à lire le compte-rendu (ci-joint) de l'atelier précédent, et à reprendre la réflexion au stade où elle avait été laissée.

Les **groupes de travail** 9 et 10 ont été intitulés de la sorte car leur objectif est d'aboutir à des propositions concrètes, qui seront ensuite soumises à l'assemblée lors de la plénière de restitution.

La **table ronde** 3 est destinée aux élus et techniciens des collectivités locales. Quelques observateurs peuvent y participer pour le restituer lors de l'atelier 5.

Les **témoignages** donnent la parole à un acteur pour mieux connaître les expériences qui fonctionnent.

En parallèle de la rencontre, au sein du forum, des **ateliers pratiques** autour des démarches collectives sur l'expression verbale, corporelle et graphique et un jeu sur l'urbanisme participatif seront proposés par l'atelier blanc le samedi toute la journée.

Programme complet du forum sur le site www.adepe.org

Merci de vous inscrire aux différents temps de travail auprès de l'Atelier Blanc en utilisant le bulletin réponse ci-joint.

Comme il est expliqué dans la méthode de discussion en fin de document, pour chaque temps de travail, il est nécessaire que des participants se responsabilisent sur certains rôles, afin de faciliter les échanges.

Nous vous remercions de vous proposer en tant que facilitateur ou script dans certains des temps auxquels vous participez.

Enfin, si vous faites partie d'un groupe projet, nous vous connaissons mieux si vous nous renvoyez la **fiche projet** ci-joint pour vous présenter.

10 h - 12 h

Plénière

Accueil et présentation par Habicoop des avancées quant au montage des coopératives d'habitants

14h - 16h

1. Atelier architecture et qualité environnementale

- Quelle exigence environnementale et quelles techniques choisit chaque groupe ?
- Quelle part donner à la standardisation (pour l'harmonie globale de la coopérative, pour convenir aux coopérateurs qui succéderont) / à la personnalisation des logements ? Quelle méthode employer pour arriver à un consensus sur le projet architectural ?
- L'autoconstruction et la logique de propriété collective sont-elles conciliables ? Quelle peut être la participation à la construction de la part des habitants ?
- La réalisation de coopératives peut-elle être l'occasion de proposer des formes innovantes d'habitat ?
- Pourquoi y-aurait-il un lien entre l'idée de coopérative et un habitat respectueux de l'environnement ?

2. Atelier juridique

- Sommes-nous prêts à renoncer à la transmission d'un patrimoine immobilier ?
- Les parts sociales doivent-elles être valorisées ? Quel indice choisir ?
- Plusieurs statuts (locataires, propriétaires) peuvent-ils coexister ?
- Une personne = une voix ou un foyer = une voix, que faut-il choisir ?
Si l'on ouvre le capital à des coopérateurs non habitants (fonds de solidarité, personnes morales), combien de voix auront-elles ? Peut-on les regrouper dans un collège ?
- Quels dispositifs (ex : délai de remboursement des parts) peut-on mettre en place pour garantir l'engagement des coopérateurs en cas de départ pendant la phase de construction ou après ?

3. Table ronde pour les élus et les techniciens des collectivités locales « Habitat et développement local : la démarche collective, un potentiel pour les collectivités locales »

Proposée par le Pôle Habitat

Cette table ronde a pour objectifs :

- montrer l'utilité sociale des projets collectifs d'habitat au travers d'exemples concrets,
- lever les freins des collectivités à l'encontre des démarches collectives d'habitat,
- montrer le rôle que les politiques peuvent jouer pour leur permettre d'émerger.

Participeront à cette table ronde :

- Pierre Lecuelle, cofondateur d'un écoquartier et conseiller en environnement auprès des collectivités au Danemark,
- Stéphane Gruet de l'AERA (action, étude et recherche autour de l'architecture) qui coordonne la création de plusieurs coopératives d'habitants à Toulouse,
- Stéphane Couderc du CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement) 31 qui nous relatera la concertation pour l'écohameau de Cazeneuve Montaut (31).

Quelques participants de la rencontre nationale des coopératives d'habitants sont invités à s'inscrire à cet atelier en tant qu'observateurs, afin de retranscrire ensuite la nature des échanges.

16h - 18h

4. Atelier financier

- Parmi les propositions de montage avec un bailleur social, laquelle semble intéressante ?
- Quelles méthodes d'acquisition du foncier faut-il privilégier (BEA, dation, achat) ?
Faut-il monter une structure pour réserver le foncier ?

- Comment garantir l'emprunt ? via une société d'hypothèque ?
- Comment transformer l'apport foncier et de travail en parts sociales ?
- Comment valoriser le bénévolat ?

5. Atelier utilité sociale et communication avec les politiques

Acteurs à contacter :

- Lesquels précisément ? Dans quel ordre ?

Connaissance à avoir sur ces acteurs :

- Qu'est-ce que chacun peut apporter au projet ? Quelles sont leurs contraintes ? Quelles problématiques les touchent ?

Message à faire passer :

- Comment présenter la démarche collective comme un atout ? Faut-il exprimer clairement le sens politique de la démarche d'habitat groupé ?
- Le porteur de projet de coopérative doit-il se poser en animateur du territoire ?

20h30 - 22h30

6. Témoignage – discussion sur un écovillage comprenant plusieurs coopératives d'habitants au Danemark

Au sein de la conférence débat "Construire des actions collectives et développer des solidarités" organisée par le Pôle Habitat.

Intervenants :

- Michel Séguier, auteur d'un ouvrage écrit sur ce thème avec Bernard Dumas.
- José-Luis Monzon : économiste, président de la faculté de sciences économiques de Valence (Espagne) et président du CIRIEC (Centre international de recherche et d'informations sur l'économie publique, social et coopérative)
- Henri Arévalo, adjoint au maire de Ramonville Saint-Agne (31) et vice-président du Sicoval, qui porte le projet d'un pôle de coopérations solidaires et qui est à l'origine de l'ADEPES et de la Maison de l'Economie Solidaire.
- Pierre Lécuelle, instigateur et promoteur d'un éco-village au Danemark
- Josette Combes, consultante, socio-linguiste de formation, spécialisée dans la communication inter-culturelle et la méthodologie de projets dans l'économie solidaire.

Ce débat sera animé par Thierry Brun , rédacteur en chef de Politis.

10h – 12h

7. Atelier mixité et accès à des populations défavorisées

- Que mettons-nous sous le terme de mixité ? La volonté de mixité correspond-elle à un souci d'éviter l'entre-soi ? Ou donne-t-elle à la coopérative une vocation sociale ? Est-elle au coeur du projet ou sert-elle d'habillage « marketing » ?
- Comment concevoir un projet mixte avec toutes les personnes concernées et non à leur place ?
- Au lieu de la mixité, pourquoi pas des coopératives populaires ?

8. Atelier stratégie de projet

- Définition du projet, constitution du groupe, recherche du foncier, étude architecturale, etc. : dans quel ordre procéder ? Quelle durée faut-il prévoir pour chaque phase ?
- Quelles alliances faut-il construire ?
- Si la première pierre est le foncier, comment constituer un groupe projet en prenant en compte les critères d'efficacité et de justice ?

9. Groupe de travail des accompagnateurs de groupes projet

Ce groupe de travail est destiné aux individus et structures qui souhaitent se positionner en tant qu'accompagnateurs de groupes projets.

- Nous souhaitons accompagner des groupes projet de coopératives d'habitants : où chacun en est-il dans son projet ? Quels sont les besoins de chacun pour avancer ?
- Quelles sont les valeurs, les objectifs et les méthodologies que nous partageons ?
- Comment pouvons-nous fonctionner ensemble ?

14h – 16h

10. Groupe de travail mise en réseau national

Il prend la suite de l'atelier de la 1ère rencontre nationale sur la communication interne.

- La mise en réseau a-t-elle également pour objectifs d'améliorer l'accompagnement ? d'être un groupe de pression sur le politique pour la promotion des coopératives ? quant à la politique du logement ?
- Doit-elle se faire sous la forme d'un réseau informel ou constituons-nous d'ors et déjà une fédération ? Dans ce cas doit-elle comprendre les groupes projets et les structures d'accompagnement ?
- Les outils actuels (site internet, liste de discussion, rencontres nationales) sont-ils satisfaisants ?
- -> Rédaction de la charte ?

11. Témoignage - discussion sur les coopératives québécoises

Proposé par le Pôle Habitat.

Avec J.P. Paisant qui a travaillé dans un groupe de ressources techniques (GRT : structure d'accompagnement des coopératives d'habitants) à Montréal.

16h – 18h

Plénière

- Restitution des ateliers : synthèse des réflexions et des accords / désaccords qui ont surgi.
- Prise de décision sur certaines pistes proposées par les groupes de travail.

METHODE DE DISCUSSION (SOUPLE ET ADAPTABLE)

PRINCIPE

Nous vous proposons quelques éléments de méthode pour faciliter la discussion et la prise de décision.

Les décisions peuvent être prises par une minorité, par une majorité, ou collectivement : **par consensus**. Le consensus part du principe qu'on est plus intelligent à tous en réseau qu'au même nombre en compétition.

Le consensus ne consiste pas à s'entendre sur tout, il ne vise pas la négation des conflits d'idées ou de pouvoir. Il s'agit de se mettre d'accord sur des objectifs communs, puis de façonner progressivement des propositions : les informations et objections sont synthétisées pour atteindre une décision acceptable pour tous. Y parvenir requiert de la part de chacun bonne foi, participation, effort intellectuel pour chercher à comprendre les enjeux, volonté de parvenir au consensus. « Ce n'est pas la règle qui nous garde mais nous qui gardons la règle »

ROLES

* Facilitateur

Aide au processus de formation d'ateliers et à la construction du consensus. Ne donne pas son avis.

* Scripte

Écrit les suggestions, les inquiétudes et les décisions consensuelles, sur un papier affiché visible pour tout le monde.

En atelier, est chargé de rapporter informations et propositions finales en plénière.

Il s'engage à mettre ses notes au propre pour participer au compte-rendu de la rencontre.

* Gardien du temps

Se sent responsable pour faire respecter le temps de discussion convenu. Dans les ateliers, prévient de l'imminence de la fin du temps pour permettre une lecture du compte-rendu dans l'atelier.

* Distributeur de parole

Distribue la parole dans l'ordre des mains levées en principe. Peut donner, ou non, la parole à une personne qui aura levé les deux index.

LES SIGNES

Les signes permettent de ne pas se couper pas la parole.

* Signe d'accord en agitant les mains

Il permet de repérer d'un regard le niveau de consensus qui se dégage au fur et à mesure que les propositions sont faites. Il évite l'applaudimètre et la répétition des idées.

* Index levé

Pour demander la parole.

* Deux index levés

Demande de parole pour pouvoir intervenir immédiatement et brièvement, de façon à apporter une précision suite à une intervention.

* Moulin des mains

Signifie que l'intervention traîne en longueur.

* T composé avec les deux mains

Problème technique, ne concerne pas les idées mais l'aménagement de l'espace de discussion.

* Point levé

Block : je quitte le projet si mon opinion n'est pas prise en compte. Le block m'impose de participer à l'atelier ou au comité qui traitera de ce problème délicat.

TRUCS

Pour un consensus rapide et une économie d'énergie :

- * Je multiplie mon temps de parole par le nombre de participants autour de la table, et j'obtiens le temps que durera la réunion si tout le monde parle autant que moi. Je ne parle pas pour me faire plaisir, je ne répète pas ce que d'autres ont déjà dit et je ne rentre pas dans les détails de votre argumentation.
- * Tout le monde est responsable de la prise de décision consensuelle. Lorsqu'un accord est trouvé, il doit être mis en œuvre sans être toujours rediscuté.
- * Il faut savoir faire confiance à l'intelligence de tous et à la capacité des ateliers à prendre en compte toutes les objections imaginables.